

ASSOCIATION SPORTIVE 2023-2024 DU COLLEGE SAINT PIERRE 47440 CASSENEUIL

L'association sportive permet aux élèves volontaires du collège de pratiquer diverses activités physiques, sportives, artistiques et de pleine nature et de tenir différents rôles : arbitre, juge, coach, reporter. Lors des nombreuses compétitions, ils rencontreront des équipes d'autres établissements scolaires. Nos élèves pourront alors prétendre à des titres départementaux, académiques ou nationaux. Le climat coopératif, d'entraide et de solidarité est primordial. Former des futurs citoyens et développer l'autonomie de nos élèves est pour nous une priorité.

Afin de permettre une pratique régulière, nous proposons aux élèves des entraînements sur nos différentes installations sportives certains jours de la semaine de 12h55 à 13h55.

Les activités proposées seront : **tennis de table, football, gymnastique et basketball.**

Les compétitions ont lieu le mercredi après-midi. Elles seront pratiquées par catégorie d'âge : benjamins, minimes, cadets et de sexe. Si un élève se qualifie lors des compétitions départementales, il pourra évoluer au niveau régional, puis national. Le calendrier des compétitions sera transmis aux élèves et en ligne sur le site internet du collège.

Pour s'inscrire à une compétition, l'élève devra noter son nom sur une fiche d'inscription accrochée 3 semaines avant la compétition devant la vie scolaire.

Il sera possible de consulter sur le site du collège : www.stpierre47.fr, les photos des différentes sorties, le calendrier des compétitions et télécharger la fiche d'inscription.

La cotisation est fixée à 20€ pour l'année scolaire. Cette somme comprend la licence, l'assurance et les transports en car lors des compétitions.

Quand un élève s'engage pour une activité, il se doit de participer aux compétitions annuelles afin de ne pas pénaliser l'équipe engagée.

En cas d'absences prévisibles, le professeur doit être prévenu par écrit. En cas d'une absence non prévisible, celle-ci doit être justifiée très rapidement (par un mot que l'élève apporte dès son retour ou par e-mail). L'appel sera effectué lors de chaque entraînement.

Les professeurs d'EPS demandent aussi aux élèves d'avoir une attitude correcte pendant les entraînements, les transports et les rencontres. Les règles sanitaires doivent être respectées. Le port du masque dans les transports, sur les bords des terrains et lors des phases de regroupement est obligatoire.

En fin d'année, l'AS proposera une sortie à AQUALAND et payera le transport afin de récompenser les élèves les plus assidus. Les élèves devront s'acquitter du tarif d'entrée de groupe.

Les premiers entraînements débuteront la semaine du 19 septembre 2022.

N'hésitez pas à contacter les professeurs d'EPS pour de plus amples renseignements.

Les professeurs d'EPS.

Rue du vieux pont, 47440 CASSENEUIL

Tél : 05 53 41 08 05 Fax : 05 53 41 03 74

Email : secretariat@stpierre47.fr

Site : www.stpierre47.fr



**INSCRIPTION :
ASSOCIATION SPORTIVE du Collège St Pierre CASSENEUIL**

ENGAGEMENT DU SPORTIF et ou DU JEUNE OFFICIEL :

Je m'engage à :

- Jouer loyalement, sans violence, et rester maître de moi.
- Respecter l'arbitre, le juge en acceptant toutes ses décisions.
- Respecter les installations et les transports mis à ma disposition.
- Respecter mes adversaires et mes partenaires en restant modeste et honnête.
- Respecter ce contrat et à représenter le mieux possible ma classe, mon équipe, mon établissement, ma ville lors de toutes les manifestations sportives.
- Assumer mes responsabilités et missions de jeune officiel avec engagement et pertinence.



Nom et prénom de l'élève :.....

Signature :



AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), Madame, Monsieur.....

responsables légaux de l'enfant.....né lescolarisé en

classe de.....l'autorisons à participer aux activités de l'Association sportive de son établissement et autorisons

le professeur responsable ou l'accompagnateur, à prendre, en cas d'accident, toute mesure dictée par l'urgence.

Compagnie d'Assurance :.....

Téléphone :

Représentant légal 1 : Travail :.....Portable.....

Représentant légal 2 : Travail :.....Portable.....

Email :.....

Fait à..... Le.....Signatures



Nous proposons un **magnifique teeshirt** vert avec le logo de l'AS pour 10€.

Nombre de teeshirt souhaité : x 10€ = €

Votre enfant pourra essayer son teeshirt avec les professeurs d'EPS avant de repartir avec.

Merci de joindre le règlement de la cotisation (20 €) ainsi que le règlement des teeshirts (10€ l'unité) avec la fiche d'inscription.

Vous pouvez régler en espèce (dans une enveloppe fermée avec le nom de votre enfant) ou en chèque libellé à l'ordre de : « ASSOCIATION SPORTIVE SAINT PIERRE ».

L'enveloppe est à déposer dans la boîte aux lettres de l'AS devant la vie scolaire.

Merci, l'équipe EPS